

FICHE D'OPPORTUNITE DEPENSES A L'EXCEPTION DES MARCHES

LIBELLE : Délibération complémentaire à la délibération n°TRA 5/084/CC du 12 février 2007. Cessions de terrains en nature de délaissés sis le long de la rampe d'accès véhicules au parking de la station Blancarde à Marseille 5^{ème} arrondissement à Monsieur MONACO et Mademoiselle ANDUJAR ; Monsieur SAVARY ; et échange de parcelles entre la SCI YOHANN et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

1. ELEMENTS DE CONTEXTE :

Monsieur MONACO et Mademoiselle ANDUJAR, Monsieur SAVARY ainsi que la SCI YOHANN souhaitent acquérir des délaissés de terrains, créés lors de l'extension de la ligne 1 du métro, situés le long de la rampe d'accès véhicules au parking de la station Blancarde à Marseille 5^{ème} arrondissement.

De plus, pour réaliser le trottoir le long du boulevard Frangin dans le 5^{ème} arrondissement de Marseille, la Communauté urbaine Marseille Provence doit acquérir une portion de terrain de 2 m² appartenant à la SCI YOHANN.

2. INFORMATIONS GENERIQUES

Nature et objet de la dépense :

- Documents d'arpentage, de bornage
- Frais d'acte

☐ Investissement

☒ Fonctionnement

☐ Convention jointe

☐ Dépense nouvelle

☐ Dépense Récurrente

Si oui,

Montant ancienne dépense :

Engagé en **Erreur ! Aucune variable de document fournie. :**

Mandaté en **Erreur ! Aucune variable de document fournie. :**

Y a-t-il eu ? :

Augmentation des dépenses de.....%

Diminution des dépenses de%

Justification(s) :

3. INFORMATIONS FINANCIERES

Montant de la dépense : Frais notariés, Documents d'arpentage, de bornage.

Numéro d'opération (pour les investissements) :

Sous Politique : C 130

Fonction : 6226

Nature : 824

4. INFORMATIONS SUR LE CIRCUIT DE VALIDATION

Le document (convention, protocole...) a-t-il été transmis à la DAJ ?

- ☒ oui
- ☐ non

Le document a-t-il été validé par la DAJ ?

- ☒ oui
- ☐ non

La fiche a - t'elle été validée par le DGA ?

- ☒ oui
- ☐ non